



MAIRIE de VELAUX

Riverains de la Garenne
13880 Velaux

N/REF : YG/SA/2021

OBJET : travaux forestiers au parc de la Garenne

Madame, monsieur,

Les travaux d'élagage, d'abattage, de débroussaillage et de nettoyage de la Garenne ont débuté comme prévu lundi 20 septembre dernier.

Le balisage des arbres à abattre avait été réalisé au printemps dernier, grâce au travail de reconnaissance et d'identification de l'ONF (Office National des Forêts), autorité compétente pour cet espace boisé classé, accompagné de la paysagiste et des services techniques.

Il s'avère qu'un balisage supplémentaire a été apposé sur des arbres non concernés par l'abattage.

La coupe imprévue de ces sujets a suscité, chez nous toutes et tous, une vive émotion.

Grâce à l'alerte donnée mardi midi par l'appel d'un voisin à la Paysagiste, cet abattage non programmé a été immédiatement stoppé.

Ainsi, malgré cela, six arbres ont été malheureusement abattus hors programme. Merci encore pour votre réactivité, qui a permis de limiter les dégâts.

M. le maire, accompagné de Mme Coralie Morvan, adjointe déléguée aux travaux et à l'urbanisme, est immédiatement venu à votre rencontre, afin de constater les faits et échanger avec vous de vive voix sur ce projet.

Cette interaction entre les administré(e)s et les services concernés est à mettre notamment au crédit de la concertation du mois de février, qui vous a permis de rencontrer les différents prestataires en charge du projet, et d'échanger vos coordonnées.

Pour votre information, la ville de Velaux a rapidement sollicité l'ONF, afin que cette dernière porte plainte au civil. En effet, ce balisage supplémentaire pourrait être un acte de malveillance. Il convient de faire la lumière sur ce point.

Pour l'heure, les travaux de nettoyage, d'élagage et d'abattage tels que prévus par l'ONF vont se poursuivre dès mercredi 29 septembre sur le reste du site de la Garenne afin de maintenir les échéances annoncées. La Paysagiste a reconfirmé le balisage sur l'ensemble du parc avec l'entreprise, et s'assurera du bon redémarrage des coupes en conformité avec le projet initial.

Pour la partie touchée, secteur Sud-Est, l'évacuation des troncs va être réalisée sous peu. Une fois ce secteur dégagé le plan d'élagage sera réétudié pour tenir compte de la percée réalisée malencontreusement.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informé(e)s dès lors que nous aurons de nouvelles informations à vous communiquer sur ce projet.

Un point sera fait avec les deux représentants du collectif de la Garenne jeudi 30 septembre lors de la réunion de chantier hebdomadaire.

Respectueusement,

Yannick GUERIN
Maire de Velaux

